Municipalité de
Saint-Valentin
Capitale de l'Amour

Valentin(e) un jour, Valentin(e) pour toujours !
790, chemin de la 4e Ligne, Saint-Valentin, Québec J0J 2E0
Tél. (450) 291-5422
www.municipalite.saint-valentin.qc.ca

Communiqué du 29 juillet 2026

♥ Information pour les résidents en zone résidentielle ♥

Extrait du règlement numéro 471 (RM-420) concernant le bruit - ARTICLE 10.

Il est **défendu** d'avoir sous sa garde, dans une **zone résidentielle** un ou **des animaux de ferme ou de basse-cour** ainsi que tout autre **animal nuisant** au bien-être et au repos des résidents, soit par un **chant** intermittent, un **aboiement**, un **hurlement** ou un **cri strident**.

♥ Fermeture des bureaux municipaux ♥

Veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront **fermés :**
les vendredis 14 et 21 août prochain.

♥ Demande de permis ♥

À tous les citoyens de la municipalité de Saint-Valentin
Vous devez vous procurer un permis auprès de l'inspecteur municipale, Marc-André Desmarchais au 450-291-5422 ou courriel : **inspection@municipalite.saint-valentin.qc.ca** avant de débuter tous travaux relatifs à :

Type de demande

- ¤ Abattage d'arbres - tout arbre d'essence commerciale :
- ¤ Agrandissement d'une habitation :
- ¤ Aménagement des fossés de route :
- ¤ Bâtiment accessoire :
- ¤ Branchement au réseau d'égout :
- ¤ Clôture, mur, haies, mur de soutènement :
- ¤ Construction d'une habitation :
- ¤ Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment agricole :
- ¤ Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment commercial, industriel ou institutionnel :
- ¤ Construction d'un accès à la voie publique (ponceau) :
- ¤ Démolition d'une habitation :
- ¤ Démolition commerce, industrie agricole et institution :
- ¤ Déménagement tout bâtiment principal :
- ¤ Installation d'une affiche ou d'une enseigne :
- ¤ Installation septique :
- ¤ Lotissement :
- ¤ Modification/altération de l'aspect naturel de la rive ou du littoral tout genre d'ouvrage :
- ¤ Ouvrage de captage d'eau (puits) :
- ¤ Piscine creusée ou hors-sol :
- ¤ Réparation :
- ¤ Autre construction :

***** L'inspecteur municipal doit traiter toutes les demandes dans les 30 jours suivants la réception de celle-ci. *****

À mettre à votre agenda




Fête à la ferme

Chez Ferme Frimag

Au 563 4e Ligne

Saint-Valentin,




Samedi le 22 août 2026

(si mauvais temps reporté au 23 août)

De 13 h à 16h

Visite à la ferme, jeu gonflable, maquillage, jeux
Maïs et lait au chocolat vous seront servis gratuitement.
Apportez vos chaises, breuvages et
Votre sourire !

Bienvenue aux gens de Saint-Valentin et de St-Paul-de-l'île-aux-noix.
Comité des Loisirs de Saint-Valentin



Versement de taxe

Veuillez noter que le quatrième versement de votre taxation annuelle est dû le ***10 septembre*** prochain. Afin d'éviter que des frais d'intérêts soient portés à votre compte, vous devez respecter les dates de chaque versement. Lorsqu'un versement n'est pas fait dans le délai prévu, le montant de ce versement devient échu et exigible. L'intérêt et les pénalités s'appliquent cependant à la totalité du solde dû et s'ajoutent au montant du versement échu, ceci, en vertu du règlement no 521.

Journée de la Culture

THÈME : La culture fait du bien !



Avec - Saya Percussion

- Atelier de percussion mixtes avec Djembé.
Dimanche 27 septembre 2026 - Horaire : 13:30 à 14:30

L'art des percussions est l'expression rythmique qui naît du geste frappé, gratté, secoué ou tapoté sur un instrument, un objet, voire sur le corps lui-même. En plus de favoriser la présence du moment présent, les percussions créent un sentiment d'appartenance fort et immédiat grâce à la synchronisation du groupe.
- Nous aurons aussi des **représentants du Festival des montgolfières** de Saint-Jean-sur-Richelieu qui **feront des envolées captives**.
Une belle opportunité pour savoir si votre peur des hauteurs pourrait être dépassé et même maîtrisé.

Activité gratuite !! et bienvenue à tous !!